



Association Collectif Parents Suisse ACPS

www.collectifparents.ch

chemin du Stade 14

1252 Meinier

Mme Rebecca Ruiz
Conseillère d'Etat
Département de la santé et de l'action
sociale
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

Genève, le 1^{er} décembre 2021

Concerne : NON au masque à l'école

Madame la Conseillère d'État,

Nous faisons suite à votre décision de réintroduire le masque au secondaire I.

Au nom des 2'991 parents cosignataires de cette lettre, des 630 parents membres de notre association ainsi que des 1'800 citoyens actifs sur nos canaux sociaux que nous représentons, nous exigeons aujourd'hui un entretien avec vous.

En effet, nous déplorons que le Conseil d'État sacrifie à nouveau les enfants sous pression politique et médiatique.

Ainsi, vous imposez à nouveau une mesure dont il est certain qu'elle est très péjorative pour nos enfants. Ce masque prétérite grandement leur apprentissage. Il a un impact néfaste important sur leurs liens sociaux et leur bien-être. L'imposer 8 heures par jour est inhumain et inadmissible.

Tous ces effets sont prouvés et vous les connaissez très bien, bien que vous vous atteliez à les nier ou les minimiser depuis plus d'un an.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous ne portez plus ce masque dans vos réunions comme l'attestent des photos sur les réseaux sociaux des derniers jours ou l'on voit des Conseillers d'États qui ne le portent pas. (Voir ci-joint).

D'autre part, le masque n'a aucune utilité prouvée dans la transmission du virus dans le milieu scolaire. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant une source de transmission plus importante entre les cantons qui ne l'avaient pas instauré et les cantons qui l'ont fait.

Pendant combien d'années avez-vous encore l'intention de continuer à infliger cette torture aux enfants en vous cachant derrière cet argument du « bien commun » ?

Nos enfants souffrent physiquement et mentalement de cette mesure inutile. Étant donné qu'ils ne sont pas à risque, il s'agit donc bien d'une raison politique et non pas sanitaire.

Nous souhaitons vous rencontrer à fin d'entendre de votre part :

- Les études qui démontrent clairement que le port du masque est utile contre la propagation du virus dans les écoles pour cet âge.
- Les études qui démontrent que ce masque ne préteinte ni leur apprentissage, ni leur bien-être social.

Pour terminer, des quantités importantes de lettres ont été adressées au Conseil d'État par des parents désespérés que vous avez ignorées ou minimisées. Pour cette raison, cette lettre est adressée à chaque Conseiller d'État.

Nous adresserons également une copie à la presse, accompagnée d'un communiqué de presse. Cette lettre sera également distribuée sur les réseaux sociaux.

Le cas échéant, nous nous réservons également le droit de saisir la justice pour mise en danger volontaire de la santé mentale de nos enfants.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous la plus rapide possible, nous vous adressons, Madame la conseillère d'État, nos sincères salutations.

Association Collectif Parents Suisse ACPS
collectifparents-suisse@protonmail.com



Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, le mercredi 24 novembre 2021.
Pourtant, les enfants doivent être masqués d'urgence, 8 heures par jour.



Association Collectif Parents Suisse ACPS

www.collectifparents.ch

chemin du Stade 14

1252 Meinier

Mme Béatrice Métraux
Conseillère d'Etat
Département de l'environnement et de
la sécurité
Place du Château 4
1014 Lausanne

Genève, le 1^{er} décembre 2021

Concerne : NON au masque à l'école

Madame la Conseillère d'État,

Nous faisons suite à votre décision de réintroduire le masque au secondaire I.

Au nom des 2'991 parents cosignataires de cette lettre, des 630 parents membres de notre association ainsi que des 1'800 citoyens actifs sur nos canaux sociaux que nous représentons, nous exigeons aujourd'hui un entretien avec vous.

En effet, nous déplorons que le Conseil d'État sacrifie à nouveau les enfants sous pression politique et médiatique.

Ainsi, vous imposez à nouveau une mesure dont il est certain qu'elle est très péjorative pour nos enfants. Ce masque prétérite grandement leur apprentissage. Il a un impact néfaste important sur leurs liens sociaux et leur bien-être. L'imposer 8 heures par jour est inhumain et inadmissible.

Tous ces effets sont prouvés et vous les connaissez très bien, bien que vous vous atteliez à les nier ou les minimiser depuis plus d'un an.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous ne portez plus ce masque dans vos réunions comme l'attestent des photos sur les réseaux sociaux des derniers jours ou l'on voit des Conseillers d'États qui ne le portent pas. (Voir ci-joint).

D'autre part, le masque n'a aucune utilité prouvée dans la transmission du virus dans le milieu scolaire. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant une source de transmission plus importante entre les cantons qui ne l'avaient pas instauré et les cantons qui l'ont fait.

Pendant combien d'années avez-vous encore l'intention de continuer à infliger cette torture aux enfants en vous cachant derrière cet argument du « bien commun » ?

Nos enfants souffrent physiquement et mentalement de cette mesure inutile. Étant donné qu'ils ne sont pas à risque, il s'agit donc bien d'une raison politique et non pas sanitaire.

Nous souhaitons vous rencontrer à fin d'entendre de votre part :

- Les études qui démontrent clairement que le port du masque est utile contre la propagation du virus dans les écoles pour cet âge.
- Les études qui démontrent que ce masque ne préterite ni leur apprentissage, ni leur bien-être social.

Pour terminer, des quantités importantes de lettres ont été adressées au Conseil d'État par des parents désespérés que vous avez ignorées ou minimisées. Pour cette raison, cette lettre est adressée à chaque Conseiller d'État.

Nous adresserons également une copie à la presse, accompagnée d'un communiqué de presse. Cette lettre sera également distribuée sur les réseaux sociaux.

Le cas échéant, nous nous réservons également le droit de saisir la justice pour mise en danger volontaire de la santé mentale de nos enfants.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous la plus rapide possible, nous vous adressons, Madame la conseillère d'État, nos sincères salutations.

Association Collectif Parents Suisse ACPS
collectifparents-suisse@protonmail.com



Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, le mercredi 24 novembre 2021.
Pourtant, les enfants doivent être masqués d'urgence, 8 heures par jour.



Association Collectif Parents Suisse ACPS

www.collectifparents.ch

chemin du Stade 14

1252 Meinier

Mme Nuria Gorrite
Conseillère d'Etat
Département des infrastructures et des
ressources humaines
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Genève, le 1^{er} décembre 2021

Concerne : NON au masque à l'école

Madame la Conseillère d'État,

Nous faisons suite à votre décision de réintroduire le masque au secondaire I.

Au nom des 2'991 parents cosignataires de cette lettre, des 630 parents membres de notre association ainsi que des 1'800 citoyens actifs sur nos canaux sociaux que nous représentons, nous exigeons aujourd'hui un entretien avec vous.

En effet, nous déplorons que le Conseil d'État sacrifie à nouveau les enfants sous pression politique et médiatique.

Ainsi, vous imposez à nouveau une mesure dont il est certain qu'elle est très péjorative pour nos enfants. Ce masque prétérite grandement leur apprentissage. Il a un impact néfaste important sur leurs liens sociaux et leur bien-être. L'imposer 8 heures par jour est inhumain et inadmissible.

Tous ces effets sont prouvés et vous les connaissez très bien, bien que vous vous atteliez à les nier ou les minimiser depuis plus d'un an.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous ne portez plus ce masque dans vos réunions comme l'attestent des photos sur les réseaux sociaux des derniers jours ou l'on voit des Conseillers d'États qui ne le portent pas. (Voir ci-joint).

D'autre part, le masque n'a aucune utilité prouvée dans la transmission du virus dans le milieu scolaire. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant une source de transmission plus importante entre les cantons qui ne l'avaient pas instauré et les cantons qui l'ont fait.

Pendant combien d'années avez-vous encore l'intention de continuer à infliger cette torture aux enfants en vous cachant derrière cet argument du « bien commun » ?

Nos enfants souffrent physiquement et mentalement de cette mesure inutile. Étant donné qu'ils ne sont pas à risque, il s'agit donc bien d'une raison politique et non pas sanitaire.

Nous souhaitons vous rencontrer à fin d'entendre de votre part :

- Les études qui démontrent clairement que le port du masque est utile contre la propagation du virus dans les écoles pour cet âge.
- Les études qui démontrent que ce masque ne préteinte ni leur apprentissage, ni leur bien-être social.

Pour terminer, des quantités importantes de lettres ont été adressées au Conseil d'État par des parents désespérés que vous avez ignorées ou minimisées. Pour cette raison, cette lettre est adressée à chaque Conseiller d'État.

Nous adresserons également une copie à la presse, accompagnée d'un communiqué de presse. Cette lettre sera également distribuée sur les réseaux sociaux.

Le cas échéant, nous nous réservons également le droit de saisir la justice pour mise en danger volontaire de la santé mentale de nos enfants.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous la plus rapide possible, nous vous adressons, Madame la conseillère d'État, nos sincères salutations.

Association Collectif Parents Suisse ACPS
collectifparents-suisse@protonmail.com



Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, le mercredi 24 novembre 2021.
Pourtant, les enfants doivent être masqués d'urgence, 8 heures par jour.



Association Collectif Parents Suisse ACPS

www.collectifparents.ch

chemin du Stade 14

1252 Meinier

Mme Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Département de la formation, de la
jeunesse et de la culture
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Genève, le 1^{er} décembre 2021

Concerne : NON au masque à l'école

Madame la Conseillère d'État,

Nous faisons suite à votre décision de réintroduire le masque au secondaire I.

Au nom des 2'991 parents cosignataires de cette lettre, des 630 parents membres de notre association ainsi que des 1'800 citoyens actifs sur nos canaux sociaux que nous représentons, nous exigeons aujourd'hui un entretien avec vous.

En effet, nous déplorons que le Conseil d'État sacrifie à nouveau les enfants sous pression politique et médiatique.

Ainsi, vous imposez à nouveau une mesure dont il est certain qu'elle est très péjorative pour nos enfants. Ce masque prétérite grandement leur apprentissage. Il a un impact néfaste important sur leurs liens sociaux et leur bien-être. L'imposer 8 heures par jour est inhumain et inadmissible.

Tous ces effets sont prouvés et vous les connaissez très bien, bien que vous vous atteliez à les nier ou les minimiser depuis plus d'un an.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous ne portez plus ce masque dans vos réunions comme l'attestent des photos sur les réseaux sociaux des derniers jours ou l'on voit des Conseillers d'États qui ne le portent pas. (Voir ci-joint).

D'autre part, le masque n'a aucune utilité prouvée dans la transmission du virus dans le milieu scolaire. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant une source de transmission plus importante entre les cantons qui ne l'avaient pas instauré et les cantons qui l'ont fait.

Pendant combien d'années avez-vous encore l'intention de continuer à infliger cette torture aux enfants en vous cachant derrière cet argument du « bien commun » ?

Nos enfants souffrent physiquement et mentalement de cette mesure inutile. Étant donné qu'ils ne sont pas à risque, il s'agit donc bien d'une raison politique et non pas sanitaire.

Nous souhaitons vous rencontrer à fin d'entendre de votre part :

- Les études qui démontrent clairement que le port du masque est utile contre la propagation du virus dans les écoles pour cet âge.
- Les études qui démontrent que ce masque ne préteinte ni leur apprentissage, ni leur bien-être social.

Pour terminer, des quantités importantes de lettres ont été adressées au Conseil d'État par des parents désespérés que vous avez ignorées ou minimisées. Pour cette raison, cette lettre est adressée à chaque Conseiller d'État.

Nous adresserons également une copie à la presse, accompagnée d'un communiqué de presse. Cette lettre sera également distribuée sur les réseaux sociaux.

Le cas échéant, nous nous réservons également le droit de saisir la justice pour mise en danger volontaire de la santé mentale de nos enfants.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous la plus rapide possible, nous vous adressons, Madame la conseillère d'État, nos sincères salutations.

Association Collectif Parents Suisse ACPS
collectifparents-suisse@protonmail.com



Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, le mercredi 24 novembre 2021.
Pourtant, les enfants doivent être masqués d'urgence, 8 heures par jour.



Association Collectif Parents Suisse ACPS

www.collectifparents.ch

chemin du Stade 14

1252 Meinier

Mme Christelle Luisier Brodard
Conseillère d'Etat
Département des institutions et du
territoire
Place du Château 1
1014 Lausanne

Genève, le 1^{er} décembre 2021

Concerne : NON au masque à l'école

Madame la Conseillère d'État,

Nous faisons suite à votre décision de réintroduire le masque au secondaire I.

Au nom des 2'991 parents cosignataires de cette lettre, des 630 parents membres de notre association ainsi que des 1'800 citoyens actifs sur nos canaux sociaux que nous représentons, nous exigeons aujourd'hui un entretien avec vous.

En effet, nous déplorons que le Conseil d'État sacrifie à nouveau les enfants sous pression politique et médiatique.

Ainsi, vous imposez à nouveau une mesure dont il est certain qu'elle est très péjorative pour nos enfants. Ce masque prétérite grandement leur apprentissage. Il a un impact néfaste important sur leurs liens sociaux et leur bien-être. L'imposer 8 heures par jour est inhumain et inadmissible.

Tous ces effets sont prouvés et vous les connaissez très bien, bien que vous vous atteliez à les nier ou les minimiser depuis plus d'un an.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous ne portez plus ce masque dans vos réunions comme l'attestent des photos sur les réseaux sociaux des derniers jours ou l'on voit des Conseillers d'États qui ne le portent pas. (Voir ci-joint).

D'autre part, le masque n'a aucune utilité prouvée dans la transmission du virus dans le milieu scolaire. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant une source de transmission plus importante entre les cantons qui ne l'avaient pas instauré et les cantons qui l'ont fait.

Pendant combien d'années avez-vous encore l'intention de continuer à infliger cette torture aux enfants en vous cachant derrière cet argument du « bien commun » ?

Nos enfants souffrent physiquement et mentalement de cette mesure inutile. Étant donné qu'ils ne sont pas à risque, il s'agit donc bien d'une raison politique et non pas sanitaire.

Nous souhaitons vous rencontrer à fin d'entendre de votre part :

- Les études qui démontrent clairement que le port du masque est utile contre la propagation du virus dans les écoles pour cet âge.
- Les études qui démontrent que ce masque ne préteinte ni leur apprentissage, ni leur bien-être social.

Pour terminer, des quantités importantes de lettres ont été adressées au Conseil d'État par des parents désespérés que vous avez ignorées ou minimisées. Pour cette raison, cette lettre est adressée à chaque Conseiller d'État.

Nous adresserons également une copie à la presse, accompagnée d'un communiqué de presse. Cette lettre sera également distribuée sur les réseaux sociaux.

Le cas échéant, nous nous réservons également le droit de saisir la justice pour mise en danger volontaire de la santé mentale de nos enfants.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous la plus rapide possible, nous vous adressons, Madame la conseillère d'État, nos sincères salutations.

Association Collectif Parents Suisse ACPS
collectifparents-suisse@protonmail.com



Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, le mercredi 24 novembre 2021.
Pourtant, les enfants doivent être masqués d'urgence, 8 heures par jour.



Association Collectif Parents Suisse ACPS
www.collectifparents.ch
chemin du Stade 14
1252 Meinier

M. Philippe Leuba
Conseiller d'État
Département de l'économie,
de l'innovation et du sport
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Genève, le 1^{er} décembre 2021

Concerne : NON au masque à l'école

Monsieur le Conseiller d'État,

Nous faisons suite à votre décision de réintroduire le masque au secondaire I.

Au nom des 2'991 parents cosignataires de cette lettre, des 630 parents membres de notre association ainsi que des 1'800 citoyens actifs sur nos canaux sociaux que nous représentons, nous exigeons aujourd'hui un entretien avec vous.

En effet, nous déplorons que le Conseil d'État sacrifie à nouveau les enfants sous pression politique et médiatique.

Ainsi, vous imposez à nouveau une mesure dont il est certain qu'elle est très péjorative pour nos enfants. Ce masque prétérite grandement leur apprentissage. Il a un impact néfaste important sur leurs liens sociaux et leur bien-être. L'imposer 8 heures par jour est inhumain et inadmissible.

Tous ces effets sont prouvés et vous les connaissez très bien, bien que vous vous atteliez à les nier ou les minimiser depuis plus d'un an.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous ne portez plus ce masque dans vos réunions comme l'attestent des photos sur les réseaux sociaux des derniers jours ou l'on voit des Conseillers d'États qui ne le portent pas. (Voir ci-joint).

D'autre part, le masque n'a aucune utilité prouvée dans la transmission du virus dans le milieu scolaire. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant une source de transmission plus importante entre les cantons qui ne l'avaient pas instauré et les cantons qui l'ont fait.

Pendant combien d'années avez-vous encore l'intention de continuer à infliger cette torture aux enfants en vous cachant derrière cet argument du « bien commun » ?

Nos enfants souffrent physiquement et mentalement de cette mesure inutile. Étant donné qu'ils ne sont pas à risque, il s'agit donc bien d'une raison politique et non pas sanitaire.

Nous souhaitons vous rencontrer à fin d'entendre de votre part :

- Les études qui démontrent clairement que le port du masque est utile contre la propagation du virus dans les écoles pour cet âge.
- Les études qui démontrent que ce masque ne préteinte ni leur apprentissage, ni leur bien-être social.

Pour terminer, des quantités importantes de lettres ont été adressées au Conseil d'État par des parents désespérés que vous avez ignorées ou minimisées. Pour cette raison, cette lettre est adressée à chaque Conseiller d'État.

Nous adresserons également une copie à la presse, accompagnée d'un communiqué de presse. Cette lettre sera également distribuée sur les réseaux sociaux.

Le cas échéant, nous nous réservons également le droit de saisir la justice pour mise en danger volontaire de la santé mentale de nos enfants.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous la plus rapide possible, nous vous adressons, Monsieur le conseiller d'État, nos sincères salutations.

Association Collectif Parents Suisse ACPS
collectifparents-suisse@protonmail.com



Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, le mercredi 24 novembre 2021.
Pourtant, les enfants doivent être masqués d'urgence, 8 heures par jour.



Association Collectif Parents Suisse ACPS
www.collectifparents.ch
chemin du Stade 14
1252 Meinier

M. Pascal Broulis
Conseiller d'État
Département des finances et des
relations extérieures
Rue de la Paix 6
1014 Lausanne

Genève, le 1^{er} décembre 2021

Concerne : NON au masque à l'école

Monsieur le Conseiller d'État,

Nous faisons suite à votre décision de réintroduire le masque au secondaire I.

Au nom des 2'991 parents cosignataires de cette lettre, des 630 parents membres de notre association ainsi que des 1'800 citoyens actifs sur nos canaux sociaux que nous représentons, nous exigeons aujourd'hui un entretien avec vous.

En effet, nous déplorons que le Conseil d'État sacrifie à nouveau les enfants sous pression politique et médiatique.

Ainsi, vous imposez à nouveau une mesure dont il est certain qu'elle est très péjorative pour nos enfants. Ce masque prétérite grandement leur apprentissage. Il a un impact néfaste important sur leurs liens sociaux et leur bien-être. L'imposer 8 heures par jour est inhumain et inadmissible.

Tous ces effets sont prouvés et vous les connaissez très bien, bien que vous vous atteliez à les nier ou les minimiser depuis plus d'un an.

C'est d'ailleurs pour ces raisons que vous ne portez plus ce masque dans vos réunions comme l'attestent des photos sur les réseaux sociaux des derniers jours ou l'on voit des Conseillers d'États qui ne le portent pas. (Voir ci-joint).

D'autre part, le masque n'a aucune utilité prouvée dans la transmission du virus dans le milieu scolaire. D'ailleurs, il n'existe aucune étude démontrant une source de transmission plus importante entre les cantons qui ne l'avaient pas instauré et les cantons qui l'ont fait.

Pendant combien d'années avez-vous encore l'intention de continuer à infliger cette torture aux enfants en vous cachant derrière cet argument du « bien commun » ?

Nos enfants souffrent physiquement et mentalement de cette mesure inutile. Étant donné qu'ils ne sont pas à risque, il s'agit donc bien d'une raison politique et non pas sanitaire.

Nous souhaitons vous rencontrer à fin d'entendre de votre part :

- Les études qui démontrent clairement que le port du masque est utile contre la propagation du virus dans les écoles pour cet âge.
- Les études qui démontrent que ce masque ne préteinte ni leur apprentissage, ni leur bien-être social.

Pour terminer, des quantités importantes de lettres ont été adressées au Conseil d'État par des parents désespérés que vous avez ignorées ou minimisées. Pour cette raison, cette lettre est adressée à chaque Conseiller d'État.

Nous adresserons également une copie à la presse, accompagnée d'un communiqué de presse. Cette lettre sera également distribuée sur les réseaux sociaux.

Le cas échéant, nous nous réservons également le droit de saisir la justice pour mise en danger volontaire de la santé mentale de nos enfants.

Dans l'attente d'une date de rendez-vous la plus rapide possible, nous vous adressons, Monsieur le conseiller d'État, nos sincères salutations.

Association Collectif Parents Suisse ACPS
collectifparents-suisse@protonmail.com



Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, le mercredi 24 novembre 2021.
Pourtant, les enfants doivent être masqués d'urgence, 8 heures par jour.